

Aides déjà perçues			Surcroît ventes à distance
Montant des aides perçues x Facteur d'affectation			= 6,1% x
Facteur d'affectation	<i>Si la perte de CA globale de l'entreprise est inférieure à celle de l'établissement pour lequel la subvention est demandée</i>	= 1	[CA ventes à distance période 2021 - (108 % x CA ventes à distance période 2019)]
	À l'inverse	= montant de la perte CA pour les établissements concernés par la demande / montant de la perte de CA globale de l'entreprise	